

## **AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE**

### **PROJET RÈGLEMENT 2024-258 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 97-028 RELATIF À LA LARGEUR MINIMALES DES LOTS**

*Avis public est par les présentes, donné par la soussignée, Émilie Guillemette, Directrice générale et greffière- trésorière, qu'il y aura une assemblée publique de consultation le 12 août 2024 à 18h30 au 600, 10<sup>e</sup> avenue sud, East Broughton.*

*Durant cette assemblée publique, le maire, ou un membre du conseil délégué par le maire, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.*

#### **Libellé du règlement :**

**Projet de Règlement 2024-258, AMENDANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 97-028 RELATIF À LA LARGEUR MINIMALE DES LOTS**

Donné à East Broughton ce 8<sup>e</sup> jour de juillet 2024



**Émilie Guillemette, directrice générale et greffière-trésorière**

#### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

*Je, soussignée, Émilie Guillemette, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité d'East Broughton certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 8 juillet 2024 entre 12h00 et 18h00.*

*Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant une copie au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité d'East Broughton.*

*En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8<sup>e</sup> jour de juillet 2024.*



**Émilie Guillemette, directrice générale et greffière-trésorière**